

## SECTION 2: INSTRUCTIONS ET INFORMATIONS RELATIVES À LA DEMANDE DE DEVIS

<b>Date limite de soumission du devis</b>	<b>15.07.2024.</b> En cas de doute sur le fuseau horaire applicable, veuillez consulter le site <a href="http://www.timeanddate.com/worldclock/">http://www.timeanddate.com/worldclock/</a> .
<b>Méthode de soumission</b>	<p>Les devis doivent être soumis selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Soumission électronique</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Courriel</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Coursier/Remise en main propre</li> <li><input type="checkbox"/> Autre Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.</li> </ul> <p>Adresse de soumission des devis : <a href="mailto:procurementdkr@iom.int">procurementdkr@iom.int</a>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Format des fichiers : PDF</li> <li>▪ Le nom de fichier doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux qui ne font pas partie du clavier ou de l'alphabet latin.</li> <li>▪ Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus.</li> <li>▪ Taille maximum des fichiers par transmission : 25 MB</li> <li>▪ Objet obligatoire du courriel : Soumission Devis - Gestion des Conflits</li> <li>▪ Les courriels multiples doivent être clairement identifiés en indiquant dans l'objet « courriel no X sur Y », et dans le dernier « courriel no Y sur Y ».</li> <li>▪ Il est recommandé de regrouper l'ensemble du devis en un nombre aussi réduit que possible de pièces jointes.</li> <li>▪ Le soumissionnaire devrait recevoir un accusé de réception par courrier électronique.</li> </ul>
<b>Coût d'établissement du devis</b>	L'OIM n'est pas responsable des coûts éventuels liés à l'établissement et à la soumission d'un devis par un fournisseur, quelles que soient l'issue ou les modalités de la procédure de sélection.
<b>Code de conduite des fournisseurs</b>	Tous les fournisseurs potentiels doivent prendre connaissance du Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et déclarer avoir compris qu'il définit les normes minimales attendues des fournisseurs des Nations Unies. Le Code de conduite, qui comprend des principes relatifs au travail, aux droits humains, à l'environnement et à la conduite éthique, peut être consulté en cliquant sur le lien suivant : Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies ( <a href="http://ungm.org">ungm.org</a> ).
<b>Conflit d'intérêts</b>	Les Nations Unies encouragent chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir tout conflit d'intérêts, en indiquant si lui-même, ou l'un de ses affiliés ou membres du personnel, a participé à l'élaboration des prescriptions, de la conception, des spécifications, des estimations de coûts et d'autres informations fournies dans la présente demande de devis.

<b>Conditions générales du contrat</b>	Tout bon de commande ou contrat émis à la suite de la présente demande de devis sera soumis aux conditions générales régissant les contrats de l'OIM relatifs à la fourniture de biens/services/transports/services médicaux disponibles à l'adresse suivante : <a href="https://www.iom.int/do-business-us-procurement">https://www.iom.int/do-business-us-procurement</a> .
<b>Conditions requises</b>	Les soumissionnaires doivent avoir la capacité juridique de conclure un contrat contraignant avec l'OIM et de l'exécuter dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant habilité.
<b>Monnaie du devis</b>	Les offres doivent être libellées en XOF
<b>Droits et taxes</b>	L'Organisation internationale pour les migrations est exonérée de tout impôt direct, à l'exception de la rémunération de services d'utilité publique, ainsi que de tout droit de douane, restrictions et droits de même nature à l'égard d'objets importés ou exportés pour leur usage officiel. Tous les devis doivent être présentés nets de tout impôt direct et de tout autre droit et taxe, sauf indication contraire ci-après : Tous les prix doivent : <input checked="" type="checkbox"/> inclure la TVA et tout autre impôt indirect applicable <input checked="" type="checkbox"/> exclure la TVA et tout autre impôt indirect applicable
<b>Langue du devis et des documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation</b>	Français
<b>Documents à soumettre</b>	Les soumissionnaires doivent joindre les documents suivants à leur devis : <input checked="" type="checkbox"/> Formulaire de soumission de devis (annexe 2) dûment complété et signé <input checked="" type="checkbox"/> Offre technique et financière dûment complétée et signée. <input type="checkbox"/> Autre <a href="#">Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte</a>
<b>Durée de validité du devis</b>	Les devis sont valables pendant 60 jours à compter de la date limite de soumission.
<b>Variation des prix</b>	Après réception du devis, aucune variation de prix due à l'augmentation des prix, à l'inflation, aux variations de change ou à tout autre facteur inhérent au marché ne sera acceptée pendant la durée de validité du devis.
<b>Devis partiels</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Non autorisés <input type="checkbox"/> Autorisés ( <i>veuillez préciser, par exemple uniquement par lot ou par article, etc.</i> )
<b>Modalités de paiement</b>	<input type="checkbox"/> 100 % dans les 30 jours suivant la réception des biens, des travaux et/ou des services et la présentation des justificatifs de paiement. <input type="checkbox"/> Autre <a href="#">Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte</a> .
<b>Personne de contact – correspondance, notifications et demandes de précision</b>	Point focal : Unité Procurement. Adresse électronique : <a href="mailto:procurementdkr@iom.int">procurementdkr@iom.int</a> <b>Attention : Les devis ne doivent pas être envoyés à cette adresse mais à l'adresse de soumission des devis susmentionnée.</b>
<b>Précisions</b>	Les demandes de précisions des soumissionnaires seront acceptées jusqu'à 3 jours avant la date limite de soumission. Les réponses aux demandes de précisions seront communiquées par Unité Procurement via Courriel avant le 12 July 2024.

<b>Méthode d'évaluation</b>	<input type="checkbox"/> Le marché sera attribué à l'offre sensiblement conforme la moins chère  <input checked="" type="checkbox"/> Autre <b>Critères Techniques:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Expertise et Expérience (40%)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Expertise en gestion des conflits, résolution de conflits et transformation des conflits.</li> <li>○ Expérience dans la formation et le renforcement des capacités des communautés locales.</li> <li>○ Connaissance des dynamiques sociopolitiques des régions frontalières de la Mauritanie et du Sénégal.</li> <li>○ Compétences en animation et en utilisation de méthodes participatives.</li> <li>○ Capacité à produire du matériel pédagogique et des rapports de formation détaillés.</li> </ul> </li>   <li>• <b>Méthodologie et Approche (30%)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Qualité de la méthodologie proposée pour réaliser les travaux.</li> <li>○ Pertinence des méthodes participatives proposées (études de cas, présentations audiovisuelles, discussions plénières, exercices de simulation, travaux de groupe, jeux de rôle).</li> <li>○ Clarté et faisabilité du plan de travail.</li> </ul> </li> </ul> <b>Critères Financiers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Offre Financière (30%)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Détail et transparence des coûts proposés.</li> <li>○ Coût global compétitif en relation avec les prestations demandées.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Note Minimale Requise : Pour qu'une offre financière soit prise en compte, l'offre technique doit obtenir une note minimale de 70 points sur 100.</b></p>
<b>Critères d'évaluation</b>	<input type="checkbox"/> Conformité totale avec toutes les prescriptions indiquées à l'annexe 1 <input checked="" type="checkbox"/> Acceptation pleine et entière des conditions générales du contrat <input type="checkbox"/> Exhaustivité des services après-vente <input type="checkbox"/> Livraison dans les meilleurs délais/Délai de livraison le plus court <input type="checkbox"/> Autre ( <i>par ex., considérations/critères environnementaux, etc.</i> )
<b>Droit de n'accepter aucun</b>	L'OIM n'est pas tenue d'accepter un devis ni d'attribuer un marché ou un

<b>devis</b>	bon de commande.
<b>Droit de modifier une prescription au moment de l'adjudication</b>	Au moment de l'attribution du marché ou du bon de commande, l'OIM se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de biens, jusqu'à un maximum de 25 % de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres conditions.
<b>Type de contrat à attribuer</b>	Contrat de Service
<b>Date d'adjudication prévue</b>	26 July 2024
<b>Politiques et procédures</b>	Cette demande de devis est présentée dans le respect des politiques et procédures de l'OIM.
<b>Inscription sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies</b>	L'OIM encourage tous les fournisseurs à s'inscrire sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies à l'adresse <a href="http://www.ungm.org">www.ungm.org</a> . Le soumissionnaire peut soumettre un devis même s'il n'est pas inscrit sur le Portail mondial. Toutefois, s'il est sélectionné pour l'adjudication d'un marché d'une valeur de 100 000 dollars É.-U. ou plus, il lui est recommandé de s'inscrire sur le Portail mondial avant la signature du contrat. Pour les fournisseurs qui n'ont pas les moyens techniques de s'inscrire sur le Portail mondial, une fonctionnalité d'enregistrement assisté a été mise en place pour permettre au personnel de l'OIM chargé des achats d'ajouter des fournisseurs locaux.